
États financiers de la Fondation des YMCA du Québec

31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-12
Annexe A	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation des YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des YMCA du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons et contributions, de l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016, de l'actif à court terme au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et des soldes de fonds au 31 décembre 2017, au 31 décembre 2016 et au 1^{er} janvier 2016. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des YMCA du Québec au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.F.N.C.R.C. / S.R.L.*¹

Le 22 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation des YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Notes et Annexe	2017			2016
		Fonds général	Fonds de dotation	Total	Total
		\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons et contributions	A	1 721 455	35 866	1 757 321	1 033 548
Revenus de placement	4	294 031	—	294 031	321 189
		2 015 486	35 866	2 051 352	1 354 737
Charges					
Charges de fonctionnement					
Ressources humaines	5	68 640	—	68 640	65 334
Administration et communications		103 579	—	103 579	132 146
		172 219	—	172 219	197 480
Charges inhérentes aux produits					
Dons et contributions	5, 8	766 520	—	766 520	827 527
Frais de gestion – Fonds de dotation		29 802	—	29 802	30 476
		796 322	—	796 322	858 003
		968 541	—	968 541	1 055 483
Excédent des produits sur les charges avant contributions		1 046 945	35 866	1 082 811	299 254
Contributions à Les YMCA du Québec	7	1 391 925	—	1 391 925	1 088 109
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant le gain à la radiation de l'avance de Les YMCA du Québec		(344 980)	35 866	(309 114)	(788 855)
Gain à la radiation de l'avance de Les YMCA du Québec		1 118 727	—	1 118 727	—
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		773 747	35 866	809 613	(788 855)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Fonds général	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2015	(585 816)	6 012 367	5 426 551
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(823 472)	34 617	(788 855)
Virement interfonds	253 680	(253 680)	—
Solde au 31 décembre 2016	(1 155 608)	5 793 304	4 637 696
Excédent des produits sur les charges	773 747	35 866	809 613
Virement interfonds	504 606	(504 606)	—
Solde au 31 décembre 2017	122 745	5 324 564	5 447 309

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec
État de la situation financière
 au 31 décembre 2017

Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse	1 086 628	720 719	76 183	40 318	1 162 811	761 037
Débiteurs	3 525	8 750	—	—	3 525	8 750
Somme due par le Fonds de dotation	933 724*	737 164*	—	—	—	—
	2 023 877	1 466 633	76 183	40 318	1 166 336	769 787
Placements	2	—	—	6 490 150	6 182 105	6 490 150
Immobilisation incorporelle	6	14 058	34 650	—	14 058	34 650
	2 037 935	1 501 283	6 258 288	6 530 468	7 362 499	7 294 587
Passif						
À court terme						
Somme à payer à Les YMCA du Québec	7	1 023 553	919 102	—	—	1 023 553
Charges à payer		184	184	—	—	184
Somme due au Fonds général		—	—	933 724*	737 164*	—
Produits reportés		891 453	618 878	—	—	891 453
	1 915 190	1 538 164	933 724	737 164	1 915 190	1 538 164
Avance de Les YMCA du Québec	7	—	1 118 727	—	—	1 118 727
	1 915 190	2 656 891	933 724	737 164	1 915 190	2 656 891
Soldes de fonds						
Grevés d'une affectation d'origine externe	9	—	—	4 212 285	4 176 419	4 212 285
Grevés d'une affectation d'origine interne	10	—	—	1 112 279	1 616 885	1 112 279
Non affectés		122 745	(1 155 608)	—	—	122 745
	122 745	(1 155 608)	5 324 564	5 793 304	5 447 309	4 637 696
	2 037 935	1 501 283	6 258 288	6 530 468	7 362 499	7 294 587

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur
 _____, administrateur

Fondation des YMCA du Québec**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	809 613	(788 855)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	482 098	(162 893)
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	20 592	20 622
Amortissement des produits reportés	(126 833)	(142 784)
Gain à la radiation de l'avance de Les YMCA du Québec	(1 118 727)	—
	66 743	(1 073 910)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	5 225	12 800
Somme à payer à Les YMCA du Québec	104 451	494 845
Charges à payer	—	(4 006)
Produits reportés	399 408	315 494
	575 827	(254 777)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 048 706)	(331 004)
Cession de placements	874 653	580 524
Acquisition d'immobilisation incorporelle	—	(22 572)
	(174 053)	226 948
Activités de financement		
Augmentation de l'avance de Les YMCA du Québec	—	621 204
Augmentation nette de l'encaisse	401 774	593 375
Encaisse au début	761 037	167 662
Encaisse à la fin	1 162 811	761 037

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), constituée le 13 juillet 1983 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a été établie pour appuyer l'association de Les YMCA du Québec et pour assurer sa pérennité en faisant connaître l'impact de son action communautaire, en recueillant des fonds pour la soutenir et en administrant ces fonds de façon responsable. La Fondation est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Fonds général

Les produits et les charges liés aux activités de financement et d'administration sont présentés dans le Fonds général.

Fonds de dotation

Les dotations sont constatées dans le Fonds de dotation. Les revenus de placement tirés de ressources détenues à titre de dotations et les charges du Fonds de dotation sont présentés dans le Fonds général.

Constatation des produits

Les apports affectés afférents aux activités de collecte de fonds sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les promesses de dons pour la campagne de financement sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Répartition des charges de ressources humaines

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les fonctions déclarées dans lesquelles des charges de ressources humaines sont ventilées sont les ressources humaines et les charges inhérentes aux produits. Les charges de ressources humaines sont ventilées de façon proportionnelle sur la base des heures effectuées directement dans l'exercice d'une fonction. La répartition est appliquée de façon uniforme selon cette base à chaque année.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement. La totalité des placements de la Fondation consiste en des parts dans le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui est composé de participations dans des fonds communs de placement et de trésorerie. La Fondation détient 5 514,8967 parts (5 285,8529 en 2016) à une valeur unitaire de 1 120,98 \$ (1 227,83 \$ en 2016).

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisation incorporelle

L'immobilisation incorporelle, comptabilisée au coût, est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Promesses de dons

Les promesses de dons en main sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
À court terme		
Besoins prioritaires	172 199	53 250
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	10 000	10 000
Développement du Camp YMCA Kanawana	27 145	5 000
Soutien à la réussite scolaire – Alternative Suspension	59 000	25 000
Jeunes actifs	200 000	—
Soutien au YMCA d’Haïti	—	7 500
Zone jeunesse – Créations jeunesse	120 000	25 000
À long terme		
Besoins prioritaires	133 875	63 387
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	125 009	140 608
Développement du Camp YMCA Kanawana	8 333	15 000
Soutien à la réussite scolaire – Alternative Suspension	62 000	—
Jeunes actifs	300 000	—
Zone jeunesse – Créations jeunesse	165 000	75 000
	1 382 561	419 745

4. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts tirés des placements détenus par le Fonds de dotation	1 048 704	331 006
Perte à la réalisation de placements détenus par le Fonds de dotation	(4 606)	(3 680)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements détenus par le Fonds de dotation	(477 492)	166 573
	566 606	493 899
Variation nette des produits reportés	(272 575)	(172 710)
	294 031	321 189

5. Ressources humaines

Les charges de ressources humaines incluses dans chacune des fonctions sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Charges de fonctionnement – ressources humaines	68 640	65 334
Charges inhérentes aux produits – dons et contributions	555 732	644 312
	624 372	709 646

6. Immobilisation incorporelle

	2017			2016
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciel	61 958	47 900	14 058	34 650

7. Opérations entre parties liées

Les sommes reçues par l'entremise des programmes de collecte de fonds sont remises sous forme de dons à Les YMCA du Québec. Une somme totale de 1 391 925 \$ (1 088 109 \$ en 2016) a été remise à Les YMCA du Québec. Ces dons visent principalement à financer les programmes communautaires et les projets de développement de Les YMCA du Québec.

Les YMCA du Québec facturent également à la Fondation des coûts de ressources humaines pour un montant de 624 372 \$ (709 646 \$ en 2016).

Les YMCA du Québec ont procédé au cours de l'exercice à l'annulation de l'avance faite à la Fondation. Il en résulte donc pour la Fondation un gain de 1 118 727 \$ (valeur nulle en 2016).

Les opérations avec Les YMCA du Québec sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

8. Charges inhérentes aux produits

Les charges inhérentes aux produits incluent les coûts engagés pour réaliser un effort spécial de financement dont des encaissements auront lieu au cours des prochaines années.

9. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine externe

Les soldes de fonds du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine externe sont composés des dotations suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Appui de la mission du YMCA	1 135 796	1 135 796
Fonds Jeunesse Standard Life	750 000	750 000
Fonds Estate of William Ridley	589 146	589 146
Fonds Alphabétisation	400 000	400 000
Fonds Pointe-Saint-Charles	320 344	320 344
Programmes de partenariat dans les pays du tiers-monde	24 422	24 422
Formation des jeunes responsables	149 628	149 628
Fonds Sam Lazarus – Bourses pour les jeunes campeurs	328 460	292 594
Développement du Camp Kanawana	394 572	394 572
Fonds Westmount	63 300	63 300
Prix Gabrielle et Maurice A. Massé	30 000	30 000
Fonds Centre Jeunesse du Parc	5 465	5 465
Fonds Centre Jeunesse de NDG	1 322	1 322
Club Heritage	19 830	19 830
	4 212 285	4 176 419

10. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de la Fondation a doté d'une affectation d'origine interne une partie des revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations ne comportant pas d'affectation externe ainsi que des dons reçus sans affectation externe. L'objectif de cette affectation d'origine interne est d'assurer le financement des programmes de Les YMCA du Québec. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les soldes du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine interne sont composés des éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations	255 947	760 553
Dons	856 332	856 332
	1 112 279	1 616 885

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est soumise au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements, qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers, des taux de change, et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Fondation des YMCA du Québec
Annexe A – Dons et contributions
Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Dons annuels	376 564	334 833
Dons corporatifs	296 932	151 577
Dons de fondations	386 007	276 697
Événements bénéfiques	333 288	165 978
Dons majeurs	141 150	84 288
Legs et dons planifiés	223 380	20 175
	1 757 321	1 033 548